

de Québec, leur confirma ces droits par un acte authentique de sa part du 2 avril 1719.

1734-54 — Cette seconde chapelle de Bonsecours servit d'église conventuelle aux Hospitalières de l'*Hôtel-Dieu de St. Joseph* de Montréal, d'avril 1734 au 28 octobre 1735; c'est-à-dire, pendant tout le tems que ces Religieuses mirent à rétablir leur Couvent et leur Hôpital, incendiés le 10 avril 1734, et qu'elles se virent obligées de se réfugier avec leurs malades dans des maisons particulières, voisines de cette chapelle. Puis, elle continua de subsister dans l'état de son érection de 1675, maintenue par la Fabrique comme annexe de la paroisse, qui fut plus d'une fois sollicitée d'en faire une succursale, jusqu'en 1754, qu'elle fut réduite en cendres, dans un incendie qui consuma en grande partie le *Quartier-Bonsecours*.

Rien ne put être sauvé de la chapelle, et la petite statue même fut ensevelie sous les ruines. On la trouva plus tard dans les décombres, et, au grand étonnement de tous, parfaitement préservée sans mal. C'était, dit-on, un admirable morceau de sculpture, d'un dessin tout-à-fait correct et d'un ciseau de maître. Elle avait de 6 à 8 pouces de hauteur et était d'un bois brun ou bruni par le temps : elle était enchâssée dans une niche de bois doré, ornée de sculptures et enrichie de pierreries.

1771-73.—Il y avait déjà dix-sept ans que l'affligeant accident de l'incendie de la chapelle de Bonsecours était arrivé, et cet édifice n'offrait encore que des ruines aux yeux des habitans de Montréal ! quand tout-à-coup l'ancienne ardeur pour la dévotion à *Marie* se réchauffa, à la nouvelle qui se répandit, alors, que le gouvernement avait dessem de s'emparer, pour son usage, du terrain que ces ruines occupaient inutilement.

Il se fit, à cette occasion, une assemblée de la paroisse le 23 juin 1771, où l'on prit enfin la détermination de rétablir incessamment la chapelle de Bonsecours.

“ On nomma des syndics pour tirer les plans nécessaires et pour présider à l'ouvrage. Dans moins de huit jours, tous les préparatifs furent faits et les fondemens creusés, et les 29 et 30 du même mois, précisément à pareils jours qu'environ cent ans auparavant on avait planté la croix et béni la première pierre pour la bâtisse de la *seconde* chapelle de Bonsecours, on renouvela pareille cérémonie pour son rétablissement, avec un empressement, un concours et une splendeur dignes de l'admiration des siècles à venir. Toute la paroisse assemblée alla processionnellement assister à la bénédiction des principales pierres, qui furent posées, ce jour-là, le 30, par les personnes les plus distinguées de tous les états de la ville.” (1)

M. Etienne Montgolfier, V. G. du diocèse, supérieur du Séminaire

(1) *Vie de la Sœur Bourgeois* déjà citée.